

## CONVOCATION

### Application du droit syndical dans la fonction publique

- d'Etat (autorisation spéciale d'absence - article 13 du décret 82-447 du 28-05-1982)
- Territoriale (ASA - article 17 du décret n° 2014 - 16245 du 24 Décembre 2014)

L'autorisation spéciale porte, outre la durée de la réunion statutaire elle-même, sur les délais de route nécessaire pour s'y rendre.

NOM:

PRENOM:

Cher(e) camarade,

Tu es convoqué(e) au Congrès Départemental de la FSU le

**Vendredi 15 Novembre 2019**

à partir de **8 heures 30**,

au Centre Pierre Cardinal au PUY-EN-VELAY

Nous comptons sur votre présence. Bien cordialement.

**Les co-secrétaires départementaux de la FSU,**

Jean-Pierre RIOUFRAIT

Jean-Louis NEFLOT-BISSUEL